Document generated on 04/24/2024 9:21 a.m.

Bulletin d'histoire politique

L'influence d'André Malraux sur l'implantation du ministère des Affaires culturelles

Claude Cardinal

Volume 21, Number 2, Winter 2013

Les cinquante ans du ministère des Affaires culturelles

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1014141ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1014141ar

See table of contents

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Cardinal, C. (2013). L'influence d'André Malraux sur l'implantation du ministère des Affaires culturelles. *Bulletin d'histoire politique*, *21*(2), 114–122. https://doi.org/10.7202/1014141ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'influence d'André Malraux sur l'implantation du ministère des Affaires culturelles

Claude Cardinal
Juriste et écrivain

Les décisions capitales sont des lapins qu'on tire au passage : mieux vaut savoir tirer.
André Malraux

Georges-Émile Lapalme a tant désiré être ministre des Affaires culturelles qu'il fut d'abord Procureur général et ministre de la Justice avant d'ajouter le ministère des Affaires culturelles à ses responsabilités au printemps 1961.

André Malraux a tant attendu l'appel à devenir ministre de l'Intérieur[1] qu'il fut heureux d'être nommé ministre d'État aux Affaires culturelles. De Gaulle souhaitait ardemment la présence de cet ami indéfectible à sa droite au Conseil des Ministres. Aussi Michel Debré et Georges Pompidou concoctèrent-ils cette idée de ministre d'État aux Affaires culturelles pour Malraux, au grand dam de Maurice Couve de Murville, le ministre des Affaires étrangères, qui régnait sur le rayonnement culturel de la France hors de ses frontières et qui craignait que cet agitateur d'André Malraux, qui avait un accès privilégié auprès du Général, ne le dépossédât de ce joyau. L'histoire prend parfois de singulières voies pour installer ses personnages.

Malraux n'avait jamais imaginé un quelconque ministère des Affaires culturelles. En 1952, il s'était exclamé : « Grands dieux, que l'État en art ne dirige rien… »[2]. Au mieux, pouvait-il servir. Cette réserve tenait de ses anciennes fréquentations avec les communistes dans les années 1930. Lui, le militant de la Ligue des écrivains antifascistes, ne pouvait se résoudre à un quelconque diktat sur la création alors qu'il concevait l'art comme une mise en accusation du destin, ou encore, comme une tentative de posséder les fatalités de toutes sortes qui écrasent l'être humain, et non pas une classe sociale.

Cependant, Malraux avait écrit également qu'une « civilisation n'est pas un ornement, mais une structure »[3], phrase qui ne pouvait qu'alimenter les

réflexions d'un Georges-Émile Lapalme qui n'avait pas eu les mêmes fréquentations. Lapalme s'était débattu contre un autoritarisme qui méprisait toute idée de culture et de qualité de la langue, et qui refusait toute ouverture sur des relations franco-québécoises instituées. Il évoque ainsi cette situation dans ses mémoires :

> ...oblitérant complètement la passion politique et n'obéissant qu'à mes goûts, session après session, j'avais lancé des mots sans écho en faveur de la culture et de la langue, [...] mais surtout sur le rapprochement franco-québécois. Ce fut une constante que Maurice Duplessis rejetait sans cesse…[4]

et il ajoute :

> Je demandais une maison du Québec à Paris, des échanges de professeurs, une offensive contre le démembrement de la langue, un ministère des Affaires culturelles.[5]

Ici, Lapalme s'installait dans la structure. Il comprenait que l'État pouvait servir la création, appuyer sa culture, si petite fut-elle, et protéger ce qui devait l'être, d'abord ce qui la différenciait. La création d'un ministère de la culture induisait une dimension collective, non pas collectiviste, parce que l'activité créatrice elle-même s'inscrivait dans une collectivité, avait un rôle social à y jouer et, concernant la société québécoise, elle participait à sa définition, la fonction de l'artiste dans cette petite société comme dans une plus grande n'étant-elle pas « parfois de donner conscience aux êtres de la grandeur ou de la dignité qu'ils ignorent en eux » selon les mots d'André Malraux prononcés en 1936[6].

Malraux, pour sa part, une fois installé au ministère des Affaires culturelles n'aura de cesse de cultiver cette structure pour que la France rayonne. En cela, il participa à l'immense effort de relèvement de la France que de Gaulle initiait par une modernisation politique, économique et technique — de Gaulle, ne l'oublions pas, comme militaire, avait toujours été un apôtre de la technique et de la mécanique.

Le ministère français des Affaires culturelles date de juillet 1959 et celui du Québec de mai 1961. L'antériorité française semble suggérer la filiation québécoise. En fait, Lapalme y pensa, voire y rêva, avant la venue d'un ministère en France.

Cependant, la constitution en France d'un tel ministère avec pour titulaire André Malraux, ce « prestigieux écrivain » selon les termes de Lapalme[7], ne pouvait que le conforter dans son projet. Entre mai et juillet 1959, Lapalme avait rédigé le premier de deux livres, sorte de projet politique pour usage interne du Parti libéral du Québec, dans lequel il proposait la création d'un tel ministère. L'année suivante, le programme électoral du Parti libéral pour l'élection générale de juin 1960 fut rédigé par Lapalme à la demande de Jean Lesage à partir de ces deux livres.

Le titre premier du programme était : *La vie nationale*, avec un sous-titre : *La vie culturelle et le fait français*[8].

Pour Lapalme, il convenait que le Canadien français découvre « que le fait le plus universel qui l'enserre n'est pas le fait démocratique, mais le fait français » et que le moment était « venu de concevoir l'État provincial comme un phénomène culturel »[9]. Cette conception fondamentale animait Lapalme en 1959. Il l'entretint le reste de sa carrière politique et elle conditionna sa démission en septembre 1964. À l'été 1959, Georges-Émile Lapalme voyait comme presqu'assurée ce qu'il nomma plus tard « la résurrection du Québec »[10]. Chez ces deux ministres, résurrection du Québec pour l'un, relèvement de la France pour l'autre, s'unissaient dans un imaginaire politique avec comme arrière-fond un héritage culturel qui « n'est pas l'ensemble des œuvres que les hommes doivent respecter, mais de celles qui peuvent les aider à vivre »[11]. Chez Lapalme, la préséance culturelle dans son imaginaire politique se renforça au premier contact qu'il eût avec André Malraux.

En septembre 1960, Lapalme s'était envolé pour la Grèce en séjour de vacances. Il devait passer par Paris et poursuivre sa route vers Athènes. Son ami, Maurice Riel, qui devait l'accompagner en Grèce, réussit en peu de temps, via un compagnon de libération ayant un accès privilégié auprès du général de Gaulle, à obtenir une rencontre avec André Malraux. Lapalme avait accepté la démarche à condition qu'elle se fît sans l'intervention de l'ambassade du Canada. De Gaulle fit en sorte que le Quai d'Orsay s'abstînt d'en aviser l'ambassade canadienne et Lapalme fut reçu par Malraux le lendemain de son arrivée à Paris.

De Gaulle était venu en juin 1960 au Canada et avait été reçu à un dîner d'État à Québec par le premier ministre Antonio Barrette. Selon Lapalme, lors de cette visite, de Gaulle eut « le temps de percevoir les vibrations que la terre québécoise produisait faiblement mais continûment » et d'en dégager « une réalité et un potentiel »[12]. Malraux, qui se voyait parfois comme « le ministre des affaires urgentes »[13], perçut bien l'intention du Général, c'est-à-dire de renouer les liens qui s'étaient distendus entre le Canada français et la France. Il reçut donc Lapalme sans aucune préparation de propositions, aucun échange de documents, aucun programme de conversation, simplement par un accueil impromptu, sans formalité mais avec quelques ouvertures possibles.

Malraux monopolisa la conversation face à un « Québécois balbutiant »[14] et rapidement vint au fait. Il y avait au Québec une réalité et un potentiel entrevus par de Gaulle et donc qui méritaient d'être mieux connus. Sans doute influencé par les maisons de la culture qu'il élaborait pour la France, Malraux proposa que s'installât une maison du Québec à Paris. Plus tard, Lapalme devait conclure : « C'est ainsi que s'établirent, malgré l'ambassade du Canada à Paris, ou du moins sans elle, les toutes

premières relations France-Québec… »[15]. Malraux allait par la suite jouer un rôle de facilitateur pour la présence québécoise en France, rencontrant ainsi parfaitement les vues du général de Gaulle, sans jamais aller outre ses prérogatives culturelles.

Les propos du ministre français et sa suggestion d'ouvrir une maison du Québec à Paris rencontraient les plus vieux souhaits de Lapalme et résonnèrent dans son esprit tout au long de ses vacances. Revenant de Grèce, remontant la péninsule italienne, croisant les traits de la grandeur qui avaient pénétré son intelligence des choses, « le Québec, dans tout cela, finissait par prendre une signification d'ordre culturel : encore un peu plus et j'ajouterais : purement culturel »[16] écrirait Lapalme quelque douze ans plus tard.

C'était le ministre de la Justice et Procureur général du Québec qui avait rencontré André Malraux sans être porteur d'un mandat spécifique, sinon celui de porte-parole officieux d'un projet politique qui entendait établir des relations avec la France et doter le Québec d'un ministère des Affaires culturelles. C'était un ministre des Affaires culturelles dans l'âme qui revenait au Québec dopé par sa rencontre avec André Malraux.

Un an plus tard, en octobre 1961, la Maison du Québec à Paris, devenue Délégation générale du Québec, était inaugurée en présence d'André Malraux, représentant du président de la République française. L'Élysée organisa pour l'occasion un dîner d'État où de Gaulle reçut le premier ministre du Québec, Jean Lesage, et une forte délégation québécoise. Relatant ces jours dans ses mémoires, Lapalme camouflait à peine son amertume en s'écriant : « Les relations France-Québec, c'est moi ! Personne d'autre »[17]. En octobre 1961, Lapalme était aussi ministre des Affaires culturelles. Les affaires avaient été menées rondement. Cependant, Lapalme dut attendre l'automne 1963 pour pouvoir se concentrer sur les affaires culturelles, les seules qui vraiment lui importaient.

À la visite d'octobre 1961 à Paris devait répondre celle d'André Malraux. Elle eut lieu en octobre 1963 et coïncida avec une grande exposition industrielle et commerciale française à Montréal. Lapalme voit dans cette visite le véritable départ des relations France-Québec. À cette occasion s'ouvrirent les premiers pourparlers et se conclurent les premiers accords. Lapalme est clair là-dessus :

> Lorsqu'André Malraux vint rencontrer le Québec, nous en étions encore à l'ère des pionniers dans le domaine des relations franco-québécoises. Malgré notre installation à Paris depuis 1961. Avec lui, ce fut le grand départ[18].

La présence de Malraux indique bien l'importance que de Gaulle accordait à cette visite. Alors qu'il ne s'agissait pas uniquement d'affaires culturelles et qu'André Malraux devait passer par Ottawa avant d'effectuer

l'essentiel de son voyage au Québec, de Gaulle avait écarté de ce déplacement tout autre ministre, y compris son ministre des affaires étrangères, Couve de Murville, si jaloux de ses prérogatives et dédaigneux des périples de Malraux que ce dernier aimait transformer en mission. Guy Frégault notait dans ses mémoires : « En nous envoyant Malraux, de Gaulle, avec éclat, manifestait l'importance que le Québec prenait à ses yeux »[19] et Frégault ajoutait :

> Le ministre d'État nous proposait la coopération, c'est-à-dire l'organisation d'échanges librement discutés, librement convenus autour d'une table, entre partenaires égaux, puis réalisés en vertu d'engagements réciproques, librement assumés.

avant de conclure :

> … à ce moment, naît la coopération franco-québécoise.[20]

Le gouvernement fédéral ne voyait pas d'un bon œil « ce large boulevard » selon les mots de Frégault, que la France ouvrait au Québec dans le monde francophone. Ottawa entendait ne rien laisser de sa préséance diplomatique.

Or il arriva que le 17 décembre 1963 se tînt une exposition d'œuvres de trois artistes québécois au musée Galliera qui appartenait à la ville de Paris. Guy Frégault, sous-ministre au ministère des Affaires culturelles du Québec, accompagné de Charles Lussier, délégué du Québec à Paris et de Robert Elie, conseiller culturel à la délégation, représentait le Québec. Le gouvernement fédéral, également invité, profita de l'occasion pour manifester sa pesanteur. Aussi, délégua-t-il Paul Martin (père) alors ministre des Affaires extérieures du Canada avec trois ambassadeurs canadiens-français pour faire plus qu'admirer les œuvres des trois artistes, tout en sachant ajouter quelques mots préalablement suggérés sur un artiste ou une œuvre pour mieux camoufler le ridicule de l'affaire.

La situation avait un aspect grotesque. Les sourires de circonstances des uns et des autres n'entravaient en rien le jeu de la dérision qui s'affichait à l'étranger, prélude à une quelconque forme d'humiliation. Le rang de chacun devait être affirmé dans un musée de Paris et Ottawa avait pris les moyens pour le faire. Frégault adressa quelques mots à cette occasion et mentionna que, lorsqu'il s'agit de la France, le Québec ne « saurait s'en tenir à de simples relations d'ordre diplomatiques »[21].

Malraux assistait aussi à cette inauguration. Sa visite au Québec était encore chaude à son esprit et les projets de coopération débutaient à peine. Il ne fut pas invité à ajouter aux propos de Frégault, il n'était pas l'hôte dans ce musée, précisa-t-il ; cependant, il entendit supporter à sa manière la qualité de la relation que le Québec souhaitait entretenir avec la France.

Malraux pour qui l'art est ce qui permet de « retrouver l'homme partout où nous avons trouvé ce qui l'écrase »[22], fut toujours sensible à la marque de l'humiliation partout où il l'a rencontrée. N'avait-il pas écrit : « Et il y a partout un moyen décisif d'être retranché de la communauté des hommes : c'est l'humiliation, la honte »[23] Il se servit de son intelligence des faits pour détruire cette comédie. Il invita Frégault à visiter ensemble l'exposition. Frégault nota cette expérience et écrivit : « Je sais bien, et partout le monde le sait, que par-dessus ma tête, c'est aux Québécois que cette attention s'adresse »[24].

Malraux alla au-delà de la simple attention. Il avait réagi devant l'oppressante et loufoque présence diplomatique canadienne massive à un événement mineur à Paris où même le ministre d'État français aux Affaires culturelles n'était pas invité à prendre la parole. Sans doute ressentit-il vivement derrière cette manifestation de la diplomatie canadienne, un projet d'humiliation visant à retrancher une société de la communauté des hommes. Cette communauté des hommes appelait l'expression de toutes les cultures aux yeux de Malraux, chacune étant le fruit d'une résurrection, c'est-à-dire un relèvement de ce qui gît et donc un refus de l'humiliation et de l'abaissement. Cependant, Malraux n'était pas sans connaître les réalités objectives. Il savait que la coopération culturelle, scientifique et technique ne pouvait faire l'économie du passage par le Quai d'Orsay, et cela se passa ainsi. Néanmoins, sur commande du général de Gaulle, il avait ouvert au Québec un large boulevard sur le monde francophone.

Le développement des relations culturelles avec Paris amena Frégault à travailler avec Émile Biasini, directeur du théâtre, de la musique et de l'action culturelle au ministère français des Affaires culturelles. Biasini avait beaucoup œuvré à l'élaboration des maisons de la culture, projet cher à Malraux et dont l'idée lui était venue de ses fréquentations avec les milieux de gauche dans les années 1930[25]. Biasini considérait que les maisons de la culture avaient pour objectif de « transformer en bien commun un privilège »[26]. On en projetait une dans chacun des départements français pour que « n'importe quel enfant de seize ans, si pauvre soit-il, puisse avoir un véritable contact avec son patrimoine national et avec la gloire de l'esprit de l'humanité »[27] expliquait Malraux le 17 novembre 1959 aux membres de l'Assemblée nationale française.

Frégault visita celle de Bourges inaugurée par Malraux en avril 1964. Là il put saisir les nuances qui devaient faire des maisons de la culture à la fois un atelier et un foyer d'accueil de la culture plutôt qu'un temple de la culture[28]. Frégault était conscient des circonstances propres au Québec. Il rappelait lors de l'inauguration du Musée d'Art Contemporain de Montréal le 12 juillet 1965, que la mise en chantier de la Maison de la culture de Bourges datait de 1937-1938, c'est-à-dire quand Malraux commençait à

entrevoir ce moyen d'accès à la culture. Il était conscient qu'il fallait autant doter Montréal d'un musée d'art contemporain, qu'élaborer avec les municipalités un vaste réseau de maisons de la culture. La tâche était énorme. C'était le lot du ministère où il agissait comme sous-ministre.

En juillet 1959, lors de son installation dans ses bureaux ministériels, Malraux avait exprimé sa vision de son nouveau ministère : « Désormais, la collectivité a reconnu sa mission culturelle. Autant qu'à l'école, les masses ont droit au théâtre, au musée. Il faut faire pour la culture ce que Jules Ferry faisait pour l'instruction »[29].

Cependant, au Québec, ce qu'on faisait pour l'instruction était concomitant à ce qu'on faisait pour la culture. Lapalme pouvait se plaindre de ce que les Affaires culturelles étaient « affaires pauvres et délaissées dont on se sert pour faire une gerbe d'étincelles le moment venu d'épater l'étranger mais qu'on amène ensuite, telle cendrillon, à la petite cuisine (*t.v. dinners*) du budget »[30], ou encore, quand elles « n'étaient pas tout simplement renvoyées chez elles à cause d'un bout de route ou d'un ponceau qu'il fallait payer avec « de la belle argent » qu'on ne prenait jamais au Ministère de l'Éducation. Au contraire, ajoutait-il, celui-ci prenait tout partout »[31].

Malraux pouvait s'inspirer des efforts de Jules Ferry dans ses demandes budgétaires, il avait l'avantage que ceux-ci dataient d'une centaine d'années alors que ceux de Paul Gérin-Lajoie débutaient à peine. Mais en France, malgré André Malraux, comme au Québec, malgré Lapalme véritable programmateur de la révolution tranquille, la réalité était comparable. Pour un Malraux parlant du prix d'une autoroute[32], un Lapalme répétait constamment son leitmotiv : « Donnez-moi le prix d'un pont comme budget »[33]. Au Québec, Lapalme se contenta d'un budget qui ne dépassa jamais 0,48 % du budget total du Québec alors que Malraux n'obtint jamais plus de 0,43 % du budget de l'État français[34] ; cependant la taille des revenus de l'État français par rapport à ceux de la province de Québec faisait la différence.

Lors de l'inauguration de la maison de la culture de Bourges en 1964, Malraux avait lancé à ses auditeurs : « La culture, c'est l'ensemble des formes qui ont été plus fortes que la mort… »[35]. Culture et art, résurrection, mort sont des thèmes malruciens par excellence, toujours repris et répétés comme une incantation. Si de Gaulle avait une certaine idée de la France, Malraux avait une idée certaine de la culture et de l'art qu'il associait tantôt à une résurrection, tantôt à un anti-destin. L'influence de Malraux sur l'implantation du ministère des Affaires culturelles du Québec commence là, à partir de cette conception que Lapalme qui, à l'évidence, avait lu Malraux, intégra dans sa perspective politique lorsqu'il pressentit l'imminence d'une résurrection du Québec au point de le voir « avoir une signification… purement culturelle »[36]. Lapalme devait ajouter dans ses

mémoires : « On n'existe pas, on ne laisse aucune trace si on est sans culture »[37].

Malraux se fit volontiers la courroie de transmission des vues du général de Gaulle à l'égard de la société québécoise, le Général écartant le plus possible le Quai d'Orsay aux tous débuts des rapports particuliers entre la France et le Québec. Malraux, en recevant Lapalme, en l'invitant à ouvrir une maison du Québec à Paris, en représentant le président de la France au Québec en octobre 1963, en concluant les premiers accords France-Québec, non seulement favorisa-t-il l'élan initial des relations internationales du Québec par le truchement des affaires culturelles, il permit aussi au Québec d'afficher sa culture, cette trace, cette existence dont Lapalme souhaitait constater les ornières.

Guy Frégault, le premier sous-ministre aux Affaires culturelles du Québec, malgré le ton sombre et désabusé de ses mémoires intitulées *Chroniques des années perdues*, n'hésita pas à affirmer : « l'État du Québec est entré dans une ère nouvelle le jour où il a mis sur pied le ministère »[38]. Cette institution, dès sa naissance, devait faire plus que gérer des bibliothèques et conservatoires, elle devait porter une vague espérance que la raide, froide et implacable loi de la contingence a plus d'une fois bousculée mais sans jamais l'épuiser.

Tout phénomène culturel peut s'apparenter à un « work in progress » dont le développement, toujours à définir et redéfinir, est sa finalité ultime, car il s'agit là des prémices obligées de la possession d'un destin.

Notes et références

1. Selon Claude Mauriac. Voir Jean Lacouture, *Malraux, une vie dans le siècle*, Paris, Seuil, Points, 1973, p. 369.
2. *Ibid.*, p. 382.
3. A. Malraux, *Les noyers de l'Altenburg*, Paris, Gallimard, Folio 1997, 1997, p. 129.
4. G.-E. Lapalme, *Le vent de l'oubli*, Montréal, Leméac, 1970, p. 238.
5. *Ibid.*, p. 299
6. A. Malraux, « Sur l'héritage culturel », dans *Cahier de l'Herne*, no. 43, p. 296.
7. G.-E. Lapalme, *Le paradis du pouvoir*, Montréal, Leméac, 1973, p. 44.
8. G.-E. Lapalme, *Le vent de l'oubli, op. cit.*, p. 287.
9. *Ibid.*, p. 241
10. G.-E. Lapalme, *Le paradis du pouvoir*, *op. cit.*, p. 99.
11. André Malraux, « Sur l'héritage culturel », *op. cit.*, p. 43.
12. G.-E. Lapalme, *Le paradis du pouvoir*, *op. cit.*, p. 43.
13. Olivier Todd, *André Malraux, Une vie*, Paris, Gallimard, L de P., 2001, p. 605.
14. G. E. Lapalme, *Le paradis du pouvoir*, *op. cit.*, p. 45.
15. *Ibid.*, p. 47.
16. *Ibid.*, p. 49.
17. *Ibid.*, p. 42.
18. *Ibid.*, p. 241.

19. Guy Frégault, *Chroniques des années perdues*, Montréal, Leméac, 1976, p. 87.
20. *Ibid.*, p. 88.
21. *Ibid.*, p. 90.
22. André Malraux, *Les voix du silence*, cité par Pascal Sabourin, « Réflexion sur l'art », *Cahier de l'Herne*,no. 43, p. 307.
23. André Malraux, *Les noyers de l'Altenburg*, *op. cit.*, p. 105.
24. Guy Frégault, *Chroniques des années perdues*, *op. cit.*, p. 91.
25. Jean Lacouture, *Malraux, une vie dans le siècle*, *op. cit.*, p. 386.
26. *Ibid.*, p. 387.
27. Olivier Todd, *André Malraux, Une vie*, *op. cit.*, p. 621.
28. Guy Frégault, *Chroniques des années perdues*, *op. cit.*, p. 106.
29. Jean Lacouture, *Malraux, une vie dans le siècle*, *op. cit.*, p. 383.
30. G.-E. Lapalme, *Le paradis du pouvoir*, *op. cit.*, p. 227.
31. *Ibid.*, p. 226
32. Jean Lacouture, *Malraux, une vie dans le siècle*, *op. cit.*, p. 226.
33. Yves Robillard, « La politique culturelle au début des années 1960 », dans J.-F. Léonard (dir.), Georges-Émile Lapalme, P. U. Q. , 1988, p. 170.
34. Voir Guy Frégault, *Chroniques des années perdues*, *op. cit.*, p. 43 ; Lacouture, *Malraux, une vie dans le siècle*, *op. cit.*, p. 39 ; Todd, *André Malraux, Une vie,* p. 260.
35. André Malraux, cité dans *André Malraux*, Paris, Hachette Réalités, coll. Génies et Réalités, 1979, p. 224.
36. G.-E. Lapalme, *Le paradis du pouvoir*, *op. cit.*, p. 49.
37. *Ibid.*, p. 226.
38. Guy Frégault, *Chroniques des années perdues*, *op. cit.*, p. 19.